

CONSEIL GENERAL D'INDRE-ET-LOIRE

HOPITAL DE LOCHES

(1462 – 1922)



Répertoire numérique détaillé

Sous-série H dépôt 3

établi par Brix PIVARD,
stagiaire de l'Université de Bourgogne (Dijon)

Master 2 professionnel « Archives des XX^e et XXI^e siècles européens : du papier au numérique »

suivi et coordonné par Isabelle GIRARD,
attachée de conservation du patrimoine

ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

TOURS
2012

Illustration de couverture : « *Papier des titres, dons et legs de l'hôtel-Dieu de Loches, 1618* » (détail)
Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 3 (B 1*).

INTRODUCTION

1. — Zone d'identification

1.1 Référence : FRAD037/H-dépôt 3.

1.2 Intitulé/analyse : Archives de l'hôpital de Loches.

1.3 Dates : 1462-1922.

1.4 Niveau de description : fonds.

1.5 Importance matérielle : le fonds se compose de 139 articles représentant 3,60 mètres linéaires.

2. — Zone du contexte

2.1 Nom du producteur :

Hôpital de Loches.

2.2 Histoire administrative :

Les origines.

Les dates exactes de début d'activité d'un établissement hospitalier à Loches ne sont pas connues.

Le document le plus ancien du fonds correspond au bail à rente accordé par le curé de Saint-Pierre de Beaulieu à deux de ses paroissiens (H dépôt 3 (B 8)) : daté de 1462, l'acte concerne un lieu nommé Beauvais, dans la paroisse, sur lequel les preneurs devront construire dans les huit ans suivants une « maison bonne et convenable ». Le curé de Saint-Pierre de Beaulieu et ses successeurs en reçurent la rente les siècles suivants, avant que les titres liés à ce bien n'intègrent le fonds de l'hôpital, probablement au XVIII^e siècle.

Vers 1601, l'hôtel-Dieu est encore en service puisqu'une cloche est commandée pour sa chapelle. Peu de temps après, il semble qu'il soit abandonné et n'abrite plus ni infirmes, ni malades. Ce fait est aussi observé dans des localités comme Chinon et Amboise et s'explique par la succession des crises que connaissent le royaume de France et la Touraine au cours de la seconde moitié du XVI^e s.¹. En 1619, une sœur religieuse de l'hôtel-Dieu de Senlis, Suzanne Dubois, s'établit à Loches avec l'autorisation de son évêque, le cardinal de La Rochefoucauld², dans un petit bâtiment proche du couvent des Cordeliers, afin de soigner les pauvres. L'actuel

1. Notons les guerres de Religion (1562-1573) particulièrement virulentes en Touraine, dans laquelle réside la cour de Charles IX, qui a ordonné le massacre de la Saint-Barthélemy.

2. BERNARD (J.), « Itinéraire de Loches à Beaulieu » dans *Bulletin des Amis du Pays Lochois*, n° 8, 1992, p. 33 (cote 853 PERU 003).

hôpital aurait ainsi été fondé. En 1626, à sa mort, l'établissement est délaissé jusqu'à l'intervention d'un personnage important : le prêtre Pasquier Bourray. L'hôtel-Dieu est placé sous son administration temporelle et spirituelle, et il en est promu supérieur. Soutenu par le duc d'Epéron, gouverneur de Loches, dont il est le chapelain³ et précepteur de ses filles, Pasquier Bourray sensibilise le maire et les échevins au manque de moyens de cet établissement. Au mois de juin 1628, ils forment ensemble une requête auprès de l'archevêque de Tours, Bertrand d'Eschault, afin de pouvoir disposer de religieuses augustines pour soigner les malades. Dans un mandement daté du 30 juin 1628, l'archevêque indique qu'avant d'établir des sœurs, il faut au préalable justifier de revenus suffisants. A cette date, l'hôtel-Dieu est déjà pourvu d'un cimetière et d'une chapelle⁴.

Le 16 février 1629, Pasquier Bourray formule une nouvelle requête dans laquelle il fait état de multiples revenus⁵. L'archevêque répond favorablement à cette demande et accorde la fondation de l'établissement dans un mandement daté du 21 février 1629.

La même année, Pasquier Bourray se rend en pèlerinage à Rome et obtient l'installation d'un nouvel ordre religieux, celui des hospitalières augustines⁶. Quatre religieuses de cet ordre venant de Paris sont accueillies à Loches. Au cours d'un second pèlerinage à Rome, en 1633, il obtient le droit de bâtir une nouvelle chapelle dans l'hôtel-Dieu. Pasquier Bourray est élu supérieur de l'établissement. Le roi Louis XIV sous la régence d'Anne d'Autriche, accorde la confirmation de l'établissement par lettres patentes. *Le tableau de la généralité de Tours depuis 1762 jusques et compris 1766*, p. 80⁷, mentionne que le 12 octobre 1698, l'hôtel-Dieu obtient par lettres patentes la réunion de plusieurs maladreries et léproseries des paroisses limitrophes. Il obtient également des revenus supplémentaires et le nombre de religieuses passe de 5 à 12.

L'activité de l'hospice est surtout connue à travers un volume imprimé qui se trouvait entre les mains des sœurs augustines attachées à l'hospice de Chinon. Cet ouvrage n'était pas déposé aux archives de l'hospice de Loches, qui ne possédait qu'un manuscrit sans date, ni signature. Lors de l'arrêt concernant la réunion de plusieurs hôpitaux, l'hôtel-Dieu de Loches est désigné pour recueillir les biens et les revenus des maladreries de Saint-Jacques à Loches, de Nouans, de Saint-Germain, de La Madeleine de Perrusson, de l'aumônerie de Ligueil et des hôpitaux de Beaumont, de Saint-Nicolas du Cotentin (paroisse de Villeloin) et de Notre-Dame de Richebourg (paroisse Saint-Laurent de Beaulieu).

L'administration de l'établissement.

Une déclaration royale de 1698 organise l'administration des structures hospitalières du royaume. Suite à cette mesure, une commission de dix administrateurs se charge de la gestion de l'établissement. Six sont nommés de droit et quatre sont élus par deux collèges électoraux. Au départ, une réunion de la commission se déroule tous les 15 jours. Par la suite, les réunions deviennent mensuelles ou plus épisodiques. Une à deux fois par an, une assemblée générale a lieu, notamment pour la présentation du bilan financier. Les revenus de l'hôtel-Dieu sont essentiellement constitués de rentes annuelles. Les archives de cette époque prouvent que la grande majorité des dépenses est due au coût des soins et surtout de la nourriture, en

3. Religieux chargé dans le cas présent d'une paroisse personnelle.

4. BLOND (S.), *Inventaire sommaire des archives anciennes de l'hôpital de Loches*, 2004, p. 7.

5. BLOND (S.), *op. cit.*

6. Ordre religieux existant dans le Nord de la France depuis le XI^e s. qui suit la règle de saint Augustin prônant la bienveillance envers les malades et infirmes : « *les malades doivent prendre moins pour n'être pas accablés, les convalescents doivent être traités de manière à être au plus tôt rétablis, fussent-ils sortis de la dernière indigence : comme si la maladie venait de leur causer la faiblesse laissée aux riches par leurs habitudes premières. Mais après avoir réparé leurs forces, qu'ils reviennent à leur ancien genre de vie, plus heureux et d'autant plus convenable aux serviteurs de Dieu, qu'ils y éprouvent moins de besoins.* Dans *Œuvres Complètes de St Augustin*, Tome III, p. 587-591, Ed. L. Guérin., Bar-le-Duc, 1864. Traduction de l'abbé Raux.

7. A.D. I. L, cote C 336.

particulier la viande. Évidemment, pendant les périodes de fortes mortalités, le budget est souvent en déficit conséquent. Néanmoins la foi catholique, par ses manifestations charitables, a accumulé de véritables richesses en faveur des pauvres, par le biais des dons et legs notamment.

Les bâtiments et dépendances.

Dans l'acte de fondation de 1698 le roi donne à l'établissement deux arpents de terre dans sa prairie personnelle, afin de procéder à un agrandissement des bâtiments. L'hôtel-Dieu se situe alors dans le faubourg, le long de la chaussée qui assure le lien entre la ville de Loches et celle de Beaulieu. A l'ouest, les bâtiments sont bornés par l'un des bras de l'Indre. R. Mercier a mené plusieurs recherches sur le milieu hospitalier en Touraine⁸. Dans *Le monde médical de Touraine sous la Révolution*, l'on apprend à la page 369 que l'hôtel-Dieu est « agréablement situé sur les ponts, le long d'un canal de l'Indre, il occupe un terrain de trois arpents et demi (l'arpent de 100 perches de 25 pieds). Il dispose de 30 lits, avant la Révolution, et reçoit, année commune, 140 malades civils : il possède alors un revenu de 144 quintaux de grains et de 7.661 livres 10 sols 3 deniers ». Les recherches menées par S. Blond, indiquent que l'édifice construit en tuffeau local et bâti sur des pilotis est endommagé lors d'une crue extraordinaire de la rivière en 1770⁹. Quant à la conception interne du bâtiment, les plans conservés témoignent au rez-de-chaussée de la présence d'une chapelle, d'un réfectoire, d'une salle des pauvres et d'une salle des femmes. R. Mercier mentionne dans *Le monde médical de Touraine*, page 289, que la « salle des pauvres est placée au septentrion de l'église, entre le cœur des dames et le cimetière : elle est longue de près de 6 toises et large de moitié. A l'occident de cette salle se trouve l'apotiquairie et une chambre détaché du couvent ». Le premier étage comprend un grenier, un parloir (chauffé grâce à un poêle), deux chambres pour les domestiques, seize chambres réparties entre deux galeries, de 8 lits pour les malades des deux sexes. Les salles sont chauffées par des cheminées et les parloirs grâce à un poêle.

Lors de la période révolutionnaire, le 21 juin 1795, le procureur requiert « qu'il soit procédé à la clôture des cy-devant communautés par cadenats et à clefs, à l'effet d'empêcher le rassemblement des prêtres non assermentés dans les églises et de soustraire les religieuses à la fureur du peuple, sans être obligés de répandre du sang (...). Ce même jour en présence du Maire et du Procureur, le sieur Micheau serrurier a posé un cadenas à la porte principale de l'Eglise des Religieuses Hospitalières, un autre à la porte qui donne dans la salle des malades et trois autres aux portes de communication de l'intérieur de la communauté du côté chœur ». Ces événements inaugurent la désorganisation progressive de l'hôtel-Dieu et traduisent la hantise d'une fermeture définitive. Les guerres de Vendée relancent l'activité de l'établissement et une première extension est rendue possible par l'utilisation des vingt-cinq cellules, restées libres lors du départ des religieuses et meublées à l'aide du matériel prélevé sur les châteaux de La Rochebertault et de La Turmelière appartenant à des émigrés. Une seconde extension, à l'annonce de l'arrivée de nombreux prisonniers de guerre (26 septembre 1793), est réalisée par le transfert de la salle des femmes dans l'ancien réfectoire des religieuses¹⁰, « parce que le manque d'espace dans la salle des hommes oblige de faire les grands pansements dans la salle des femmes, que souvent les cas exigeaient que les hommes fussent nus, ce qui occasionne une indécence que l'on pourrait éviter ». Comme les entrées se font toujours plus nombreuses, « le conseil municipal décide de prendre en considération la requête du conseil d'administration de l'hôpital et de procurer des lits, soit en doublant dans un lit les personnes

8. MERCIER (R.), *Histoire de la médecine en Touraine*, Tours, Arrault et Cie, 1936, 57 p. (8° 1114). MERCIER (R.), *Le monde médical de Touraine sous la Révolution*, Tours, Arrault et Cie, 1936, p. 369 (8° 887).

9. BLOND (S.), « la ville de Loches sous les eaux : la célèbre crue de 1770 », in *Bulletin de la Société d'Etude de la Rivière Indre et ses affluents*, Monts, n°15, 2003, p. 57-71.

10. MERCIER (R.), *Le monde médical de Touraine sous la Révolution*, Tours, Arrault et Cie, 1936, p. 369, p. 289.

qui n'ont pas de maladies communicatives, ou par d'autres moyens ». De cet encombrement résulte l'ouverture de l'hôpital temporaire des Viantaises, situé dans le voisinage.

L'histoire de l'hôpital au XIX^e s. est connue grâce aux papiers du fonds. Les inventaires, rédigés pendant presque toute cette période, renseignent sur le contenu de l'hôpital, dans tous ses bâtiments, indiquant les quantités des biens mobiliers, leur nature, leur emplacement ou encore leur état. Ces documents sont riches de détails relatifs à l'environnement matériel et aux conditions de vie dans l'hospice. Pour l'année 1819, trois devis indiquent des grosses réparations à faire. Elles concernent l'établissement de deux salles supplémentaires pour les hommes et les femmes malades, le rétablissement de la salle de bains, la reconstruction à neuf et en entier du berceau qui est dans le jardin, de même que celle du portail d'entrée. Une lettre du 9 août 1886, en réponse à une visite de l'inspecteur général en 1885, précise que l'hospice se trouve dans de bonnes conditions, s'il n'y avait une trop grande proximité du chemin de fer dont il n'est séparé que par la rivière de l'Indre. Les malades ne semblent pas en souffrir. La situation financière de l'hospice à cette date est peu prospère et il ne possède aucun immeuble. Ses recettes sont à peu près stationnaires et la cherté des denrées ne fait qu'augmenter. Le nombre de lits est de 63 (compris ceux de réserve). La nécessité des économies les plus strictes s'impose dans tous les services, tant que les recettes ne seront pas supérieures. Il est jugé qu'une dépense de 1500 francs est d'une absolue nécessité pour effectuer des travaux de nature à protéger les bâtiments contre l'action de la rivière, la berge attenante ayant été dégradée par les eaux. Les autres dépenses concernent les fourneaux de la cuisine qui ne fonctionnent plus, des lavabos à établir à proximité des salles, des baignoires à repeindre, la réparation des cabinets d'aisances dans la cour qui répandent une odeur nauséabonde. Il n'existe pas alors de réfectoire et les repas sont pris dans les salles. Concernant le reste de l'entretien, les murs des pièces en état insalubre doivent être passés au lait de chaux avec soin en faisant usage du chlore.

L'on apprend deux ans plus tard, en 1888, grâce à un questionnaire envoyé aux administrateurs de l'hospice, que l'établissement dont des bâtiments successifs ont été surajoutés à ceux d'origine sur un plan à peu près uniforme, au fur et à mesure de son agrandissement, est situé « *dans la prairie de Loches au bord de la rivière de l'Indre que longe le chemin de fer de Tours à Montluçon, sol riche en humus à deux mètres au-dessus de l'étagage de la rivière, pente légère vers le couchant, soixante mètres au-dessus du niveau de la mer, dans les grandes crues rarement la cour des malades et le jardin sont couverts. Les bâtiments sont élevés sur des caveaux à légumes, à vin, à charbon, etc. 60 à 80 centimètres de hauteur pour monter de la cour au plein pied des salles basses qui ont des ventilateurs sous le carrelage* ». L'hospice se compose d'une salle des hommes, d'une salle des femmes, d'une lingerie, d'un vestiaire, d'une cave, d'une salle des vieillards (au rez-de-chaussée), d'une salle des vieilles femmes (au 1^{er} étage), d'une cuisine, d'une boucherie, d'un lavoir au bord de la rivière et d'une buanderie dont les eaux sont évacuées par une pente peu sensible. Le jardin (90 ares et de 54 centiares) et les deux prés (50 ares et 25 centiares) situés sur la commune de Loches et celle limitrophe de Perrusson sont directement exploités.

Il ne reste actuellement de l'ancien hôtel-Dieu de Loches que la chapelle dédiée à saint Charles Borromée¹¹ (consacrée en 1628) et un bel ensemble de bâtiments du XVIII^e s. à l'entrée de l'hôpital actuel¹².

11. Prêlat italien né en 1538. Il est issu d'une famille noble milanaise et est le neveu du pape Pie IV. Il prend part à la Réforme catholique mais reste surtout connu par les *Actes* au moyen desquels il a organisé son diocèse. Attentif à mettre en œuvre les réformes du concile de Trente, il reste le modèle de l'évêque soucieux de la formation des prêtres et convaincu de la primauté des tâches pastorales. Il décède en 1584. Il est canonisé dès 1610 par le pape Paul V.

12. BRIAIS (B.), *Loches au fil de l'histoire*, éditions PB&CO, 2010, 95 p. 8 ° 3880.

L'encadrement des malades.

Dès le XVIII^e s., l'hôtel-Dieu de Loches a pour vocation de soigner aussi bien les civils que les militaires. Le fonds postérieur à 1790 contient plusieurs entrées et sorties des malades militaires à différentes périodes. Les documents renseignent sur les identités des militaires reçus à l'hospice, leurs grades, maladies, jours d'entrées et de sorties à l'hôpital, nombre de journées de traitement, nombre de morts, etc. L'encadrement des nécessiteux est assuré par les religieuses dont la plupart appartiennent aux familles du milieu notable lochois et les domestiques qui procurent assistance et soin. Un rôle de taille conservé dans les archives de la ville de Loches mentionne la présence de 22 religieuses et 5 domestiques en 1726. Leur nombre va diminuer au cours du siècle. En 1765, un dénombrement mentionne la présence d'une communauté de 20 religieuses et 9 domestiques. Les religieuses ne sont pas les seules à intervenir auprès des malades, il y a aussi des médecins et des chirurgiens. Le traitement annuel des chirurgiens est fixé à 20 livres. Ces hommes qui occupent des charges importantes sont exemptés de taille ou du logement des soldats. En 1729, le prix de la journée des malades est de 6 sols par jour. Les malades sont visités et auscultés par les médecins à sept heures du matin l'été et à huit heures l'hiver. Tous les dimanches, un administrateur spirituel prononce une messe. En 1732, le sieur Carrière, apothicaire de Beaulieu, fournit les médicaments pour une somme globale de 112 livres et 10 sols. A cette époque, des médecins aux épidémies surveillent les paroisses de la province de Touraine. En cas d'épidémies, des médicaments sont fournis gratuitement.

Les travaux de J. Imbert sur le droit hospitalier d'Ancien Régime indiquent que durant la période révolutionnaire, les médecins des épidémies ont disparu. En revanche, ni la misère, ni la gravité des infections n'ont diminué. Le typhus et l'accumulation des dysentériques dans les hôpitaux militaires viennent assombrir le tableau d'ensemble de cette période. La loi du 18 août 1792 va permettre aux religieuses de continuer leurs soins à titre individuel et sans costume religieux, dès le 10 octobre : « *le conseil général de la Commune arrête que les cy-devant religieuses de l'Hôtel-Dieu devront, dans les trois jours, se vêtir comme des femmes laïques...* ». Les religieuses refusent de prêter serment mais offrent de continuer leur service auprès des pauvres (14 janvier 1793), « *le conseil reconnaissant les soins qu'elles ont apporté dans l'administration de l'Hôtel-Dieu et la difficulté de trouver les citoyennes qui réuniraient les qualités requises, arrête qu'il sera demandé au directoire du District de leur accorder un traitement provisoire* ». Le nombre de lits est porté à 69, par suite de l'extension de l'aire d'influence de l'hospice aux 48 communes du district. Il ne dispose plus que d'un personnel réduit à 4 ex-religieuses, 2 infirmières et 4 femmes de service, sous les ordres du Dr Henry, médecin et du Dr Petibeu, chirurgien de Beaulieu.

Durant la guerre de Vendée (an I-an IV), l'hôtel-Dieu, devenu l'Hospice d'Humanité de Loches, est considéré comme un hôpital sédentaire alors qu'auparavant il était considéré comme un hôpital mixte. Il abrite à ce moment nombre de soldats et de prisonniers malades. L'absence de ressources et la cherté croissante des vivres amènent le commandant du 19^e dragons, en résidence à Loches lors de son retour de la guerre, à signer, le 3 juillet 1793, un arrangement pour l'hospitalisation de ses hommes : « *il sera versé pour chaque soldat malade le total de sa paye ordinaire, sans aucune retenue, et ce, pour la subsistance seulement, sans y comprendre les drogues qui seront payées, soit par le district ou le gouvernement* ». Le 9 septembre de la même année les officiers militaires se prévalent d'un nouveau tarif arrêté par le département, fixant la journée d'hôpital à dix sols neuf deniers. L'administration hospitalière, incapable d'assurer les soins pour cette somme, adresse en vain une requête au commissaire général des guerres. Du fait de la guerre, le nombre de soldats traités à l'Hospice d'Humanité de Loches, qui oscille autour de 150 par an, augmente jusqu'à cent malades en traitement à la fois. La recrudescence importante de la mortalité hospitalière amène en juillet 1793 les voisins du cimetière Quintefol à se plaindre des odeurs pestilentielles

qui s'exhalent des cadavres à peine recouvert de deux pieds de terre. La municipalité décide alors de remplacer l'ancien cimetière par un nouveau établi dans le jardin du couvent des Ursulines. Les évacuations progressives sur l'hôpital ambulant de Marmoutier, à partir du 30 décembre 1793, en réduisent la moyenne à une vingtaine¹³.

Le déficit hospitalier n'en reste pas moins permanent : 2.954 francs de l'an III à l'an VI, déficit nul en l'an VII, 1867.96 francs en l'an VIII, 3.636 livres en l'an IX (cote A.D.I.L., L 364). Dans ce déficit figurent les honoraires du médecin Henry et du chirurgien Petibeu. Henry pour l'an VII et l'an VIII abandonne la moitié de son traitement pour aider l'hôpital dans le soulagement des pauvres. La persistance du déficit va conduire la municipalité de Loches à faire approuver la perception d'un impôt (cote A.D.I.L., L 363) : « à raison de deux centimes et demi pour franc de la contribution foncière et mobilière du canton de Loches et de Vouvray (2 thermidor an VII). La somme ainsi fournie et s'élevant à 4.054 fr. 12 sera employée à l'hôpital et la commission administrative de cet établissement devra en rendre compte ». Les salles militaires ne retrouvent un regain d'activité qu'en nivôse an V, par suite du passage des troupes se rendant à l'armée d'Italie.

Les archives du XIX^e s. indiquent que les ressources de l'hospice ne laissent annuellement qu'une somme peu importante. La commission s'efforce chaque année d'employer le reliquat aux réparations nécessaires et aux améliorations, dans la mesure du possible. Dans la série M, pour les années 1817, 1819-1821, des pièces de dépenses classées et reliées par le receveur ont été conservées. Elles sont le reflet pour cette courte période des dépenses quotidiennes de l'hospice civil. On note aux côtés des mandats, factures, quittances et pièces « habituelles » dédiées au linge et habillement, subsistances et approvisionnement, matériel, médicaments, ainsi qu'au paiement des salaires et constitution de quelques frais annexes, des mémoires de travaux, procès-verbaux de réceptions, ou encore des factures relatives aux constructions, grosses réparations, entretien du mobilier et des bâtiments, comme c'est le cas pour les travaux concernant le pont de l'hospice en 1820.

Dans le projet de règlement pour le service intérieur de 1838 sont mentionnées les maladies et les infirmités traitées dans l'établissement hospitalier. Il existe plusieurs catégories de malades : malades civils, malades militaires, marins, malades des deux sexes, vieillards indigents et valides des deux sexes, orphelins pauvres, enfants trouvés et abandonnés, vieillards valides et incurables à titre de pensionnaires, etc. Les sœurs sont nourries, logées, blanchies, chauffées, éclairées par l'administration de l'établissement hospitalier qui leur fournit des draps et des serviettes, du linge de corps. L'habillement restant revient à leur charge. Elles ont un traitement de 150 fr chacune. Les frais de funérailles des malades sont à la charge de l'hospice. La supérieure encadre les soignantes. En plus de veiller sur les malades, elles sont chargées du raccommodage du linge de l'établissement, et de faire « le neuf nécessaire pour l'intérieur de la maison et des salles ».

A partir d'une lettre en réponse de celle d'A. Musy daté de septembre 1868, qui effectue un travail sur les ordres religieux existants en France, on apprend que ce ne sont plus les sœurs augustines qui sont attachées à l'hospice civil de Loches, mais les sœurs de charité sous la désignation d'hospitalières de la Présentation de la Sainte Vierge, qui donnent soin aux pauvres malades de cet établissement. Ces dernières étaient vêtues en blanc, costume des sœurs de charité, sans voile. La maison mère de cet ordre est domiciliée à Tours. Il est établi à Loches depuis 1629. L'asile des enfants est présent en la classe communale des filles de familles pauvres. Dans le recueil des actes administratif (cote J 1 du fonds) sont mentionnés pour l'année 1853 les hospices qui doivent recevoir des malades pour tout le département. Sont

13. PICARD (J.), *Loches de 1789 à 1815*, Le Lochois, 1904.

concernés l'hospice général de Tours, et ceux d'Amboise, Château-la-Vallière, Chinon, Bourgueil, Sainte-Maure et enfin l'hospice de Loches. Il est mentionné aussi le prix de la journée des malades pour chaque hospice : Tours (80 centimes), Amboise (75 centimes), Château-la-Vallière (75 centimes), Loches (50 centimes), Chinon (80 centimes), Bourgueil (80 centimes) et Sainte-Maure (80 centimes).

L'inspecteur général précise après sa visite de 1885 dans un rapport daté de 1886, que le régime alimentaire des patients a été amélioré par l'augmentation de la consommation de la viande et des rations de vin. Cela corrobore les déclarations de l'économe et des fournisseurs, qui ont fait importer depuis 1878 du vin mélangé avec de l'eau ou du petit vin, jugé bien meilleur pour la santé des malades que le vin de pays autrefois donné aux repas et qui ne donnait que 6° d'alcool.

Dans la cote J2 du fonds et le questionnaire de 1888 coté L5, il est mentionné que le personnel de l'hospice se compose d'un receveur, d'un économe, de deux médecins titulaires, de deux médecins adjoints, d'un pharmacien, de quatre sœurs dont une à la direction de l'école primaire pour les enfants malades, d'un aumônier, d'un infirmier pour les hommes, de deux infirmières pour les femmes, d'un jardinier, d'une portière, d'une vachère, d'une cuisinière, d'une secrétaire, d'un commissionnaire, de servantes et d'une lingère. L'ensemble des services administratifs et financiers sont tenus par le receveur municipal du bureau de bienfaisance, puis le receveur de l'hospice. La mère des sœurs, chargée de la surveillance générale de l'hospice et de son service distributif, est placée sous la direction de l'économe et de l'ordonnateur. Les excédents de recettes sont employés pour suppléer à l'insuffisance de quelques crédits primitifs. Le linge est lavé tous les 8 jours pour les chemises, tous les mois pour les draps, plus souvent pour les galeux et gâteux¹⁴, et généralement tous sont lavés immédiatement à la rivière. Les fiévreux et les blessés sont dans les mêmes salles que les autres malades. Les varioleux sont admis et placés à part. Les teigneux sont soignés mais ne sont pas gardés à l'hospice. Lors de leur hospitalisation, le personnel ne s'assure pas que les malades soient vaccinés. Il existe des locaux spéciaux pour l'isolement des contagieux, au-dessus de la buanderie et dans les anciennes classes. Ces locaux sont séparés des autres salles. Les voyageurs indigents¹⁵ reçus à l'hospice ne sont pas logés dans une autre salle que les autres malades, à moins qu'ils ne soient pouilleux ou galeux. Les cas de malpropreté sont soumis à des bains et à l'isolement. Les voyageurs indigents sont reçus le moins souvent possible. Priorité est donnée aux gens blessés et gravement malades. Les malades atteints de maladies vénériennes ne sont pas reçus à l'hospice. Il n'y a pas d'appareil de désinfection pour traiter les vêtements des malades atteints de maladies transmissibles. Le personnel emploie donc le chlorure, le phénol et les acides. Il en est de même pour désinfecter les matières des malades atteints de maladies infectieuses, comme la fièvre typhoïde. Des pansements désinfectants sont utilisés, comme la charpie¹⁶ qui ne sert qu'une fois. A la lecture des sources archivistiques, il semble que les mesures d'hygiène étaient perfectibles car à la question « *comment procède-t-on à la désinfection des instruments de chirurgie ?* », les administrateurs de l'hospice répondent que « *cela regarde les médecins* ». La désinfection des locaux où se sont trouvés des contagieux se fait par le blanchissage à la chaux vive et par la désertion (abandon des locaux). La désinfection de la literie, du linge, dont celui du vêtement des enfants, des crachoirs, vases, bassins, se fait par lavage à la soude, aux acides et à grandes eaux. Il existe un dépôt mortuaire soustrait à la vue des hospitalisés, situé entre les cabanons pour

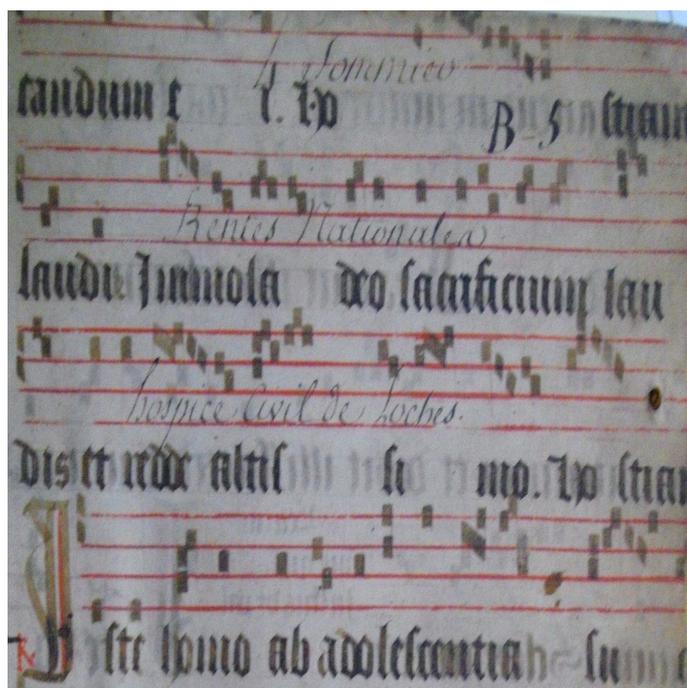
14. Dans le vocabulaire médical du XIX^e s., désigne une personne dépourvue de tout ou partie de ses facultés intellectuelles sous l'effet de l'âge.

15. Ici désigne les populations les plus nécessiteuses, misérables, sans le sou, qui viennent à l'hospice pour trouver soins et asile.

16. Fils et fragments tirés d'un tissu dont on se servait pour faire des pansements.

les fous de passage. Le transport des corps se fait par des porteurs employés à cet effet et dans un cercueil fermé et cloué. Les inhumations se font dans un cimetière sur un coteau au nord de la ville, dans une fosse de plus de deux mètres creusée dans le roc. Il n'y a pas de quartier de maternité car il ne se fait pas d'accouchement à l'hospice. Le règlement intérieur stipule que le lever des malades à lieu à 5 h 00 du matin du 15 avril au 15 septembre et à 6 h 00 du matin du 15 septembre au 15 avril. Les heures de repas se font à 10 h 00 du matin et 17 h 00 du soir. Les hospitalisés ont une soupe maigre au lever et ils gardent de leur déjeuner de quoi collationner à quatorze heures. Au moyen d'un règlement hebdomadaire qui est modifié en fonction des saisons, une grande variété dans les aliments est amenée. Les aliments très chauds sont transportés aux malades dans des bassines de cuivre.

L'histoire de l'institution de la fin du XIX^e s. à nos jours reste à faire. Le fonds actuellement déposé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, peu volumineux et très lacunaire pour la seconde partie du XIX^e s., apporte néanmoins un nouvel éclairage et de nouveaux axes de recherche pour l'histoire de la médecine en Touraine sous l'Ancien Régime et les premières décennies qui ont suivi la Révolution française.



Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 3 (N 16*) :
détail du sommier des rentes nationales, volume IV (an XII-1817).

2.3 Histoire de la conservation :

La correspondance échangée de 1857 à 2012 entre les maires et sous-préfets de Loches, les préfets et archivistes du département d'Indre-et-Loire, les directeurs ou personnels de l'hôpital, permet de retracer l'histoire de la conservation, comme des classements successifs du fonds de l'hôpital, pendant plus d'un siècle et demi. Ces nombreux courriers ou rapports sont conservés dans les dossiers des Archives départementales d'Indre-et-Loire.

A la suite de la circulaire du 10 juin 1854 portant sur le cadre de classement des archives hospitalières, une première mise en ordre des archives antérieures à 1790 est effectuée à l'hôpital. Le préfet d'Indre-et-Loire juge ce travail non conforme à l'instruction ministérielle. L'exemplaire qui lui a été adressé est donc retourné au maire de Loches en novembre 1857, afin qu'il demande au rédacteur de se conformer aux nombreuses observations manuscrites portées sur *« presque chaque feuillet de son travail »*. Un nouvel inventaire des séries A à H, corrigé, est retourné au préfet en novembre 1858, mais le travail est encore jugé insuffisant et de nombreuses corrections sont de nouveau demandées. Ainsi, le préfet mentionne au mois de décembre suivant qu'*« il est tout à fait indispensable d'indiquer, au moins d'une façon approximative, l'âge des documents inventoriés et l'on peut toujours arriver à connaître le siècle auquel il appartient »*.

Au mois d'avril 1863, le préfet d'Indre-et-Loire informe le maire de Loches que M. Francis Wey, inspecteur général des archives de l'Empire, a décidé à l'issue de sa visite en 1861 des archives de l'hospice, que les papiers mis au rebut pour être vendus seraient réintégrés dans le dépôt et portés à l'inventaire. Il a également souhaité lors de cette inspection que le *« classement, jusque là défectueux et la rédaction de l'inventaire de ces archives fussent confiés à M. M. Mousseron et Petit »*. Ce dernier, économiste de l'hospice, adresse à l'archiviste d'Indre-et-Loire en août 1865 un *« petit travail de classification des archives »* que l'ordonnateur et lui-même ont réalisé.

Ce classement n'est sans doute pas encore satisfaisant, puisqu'en février 1878 un courrier du ministère de l'Intérieur, adressé au préfet d'Indre-et-Loire, l'informe que l'inventaire sommaire qui est parvenu à Paris le mois précédent doit être rectifié : en effet, *« le travail a paru insuffisant, les documents ne sont accompagnés d'aucune analyse et les articles ne portent pas de numéro d'ordre »*. Le préfet le retourne de nouveau au maire de Loches, en lui demandant d'y apporter les corrections conformes à la circulaire de 1854.

Le 31 janvier 1880, une correspondance du ministère de l'Intérieur et des Cultes annonce enfin que le nouvel inventaire qui lui a été adressé le 24 décembre 1879 a *« paru suffisant pour les besoins du service »*. Une copie, établie par l'économiste de l'hospice, est donc adressée au mois d'août 1880 aux Archives du département d'Indre-et-Loire.

L'archiviste du département inspecte les archives de l'hospice en 1897 puis en 1905 : il note simplement avoir vu quelques registres de délibérations (1701-1737, 1791-1833), un registre de décès (1803-1827) et un registre de dons et legs (1618-1645). Le rapport d'inspection du 5 juillet 1945, dressé par M. Massiet du Biest, archiviste en chef, est plus conséquent. Après un bref historique de l'institution, il précise notamment que l'économiste de l'hospice lui a montré les archives, conservées au premier étage d'un pavillon proche de l'entrée de l'établissement, dans une petite salle de la commission administrative et dans une armoire ancienne. Il y découvre des liasses ficelées - qui avaient été étiquetées par Charles de Grandmaison, l'un de ces prédécesseurs -, et d'autres liasses et registres

de l'époque révolutionnaire et du début du XIX^e s. L'archiviste recommande à l'économiste de veiller à leur conservation puisque celui-ci reconnaît en ignorer complètement l'intérêt et « *l'antiquité* ».

Entre 1945 et le début du XXI^e s., la situation des archives anciennes reste inconnue. En 2002, des correspondances indiquent qu'elles se trouvent dans les sous-sols surchauffés de la maison de retraite de Puy-Gibault à Loches : l'on y trouve ce qui subsiste des archives antérieures à 1790 (la plus ancienne remontant à 1425) ainsi que quelques rares documents comptables du début du XIX^e s. Tous sont en vrac ou reliés par des ficelles.

En 2004, selon le souhait du directeur de l'hôpital, ces documents sont déposés dans le local des archives de la ville de Loches. Si les papiers postérieurs à 1790 ont simplement été, au préalable de ce transfert, réunis par « *thèmes* », les titres antérieurs à la Révolution ont fait l'objet d'un classement analytique, réalisé par Stéphane Blond, attaché de recherche à l'Université de Tours, qui en a dressé un « *Inventaire sommaire* » subdivisé réglementairement entre les séries A à H des fonds hospitaliers. A partir du début de l'année 2005, le fonds est conservé à la bibliothèque municipale de la ville. Il y reste jusqu'au mois d'octobre 2009, date à laquelle un arrêté du maire de Loches décide de son dépôt aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.

2.4 Modalités d'entrée :

Un sommier de recette des rentes, fermes, charités et autres revenus (1770-an III), un registre de délibérations des administrateurs (1785-an II) - tous deux provenant de la Charité de Loches - et un état des biens, fonds et revenus (an XII) sont entrés, avant 1997, aux Archives départementales d'Indre-et-Loire et cotés alors H dépôt 3/1 à 3. Ils ont été réintégrés dans le fonds de l'hôpital au cours du présent classement.

À l'exception de ces trois documents, le fonds de l'hôpital décrit dans ce répertoire numérique a été déposé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, le 9 octobre 2009, par la municipalité de la ville de Loches. Il est conservé au Centre des Archives historiques, 6 rue des Ursulines à Tours. Entré sous le numéro 2009 153, l'ensemble est coté H dépôt 3.

3. — Zone du contenu et structure

3.1 Présentation du contenu :

Les documents se répartissent inégalement de 1462 à 1922, en raison des lacunes importantes du fonds. Les pièces antérieures à 1790 sont beaucoup moins représentées que celles postérieures à 1790. Ces actes datent essentiellement du XVII^e-XVIII^e siècles. Le fonds est composé principalement des documents émanant des autorités, de correspondance, de registres de revenus, de titres de propriétés et biens rattachés, classés par ordre alphabétique de communes. On notera l'intérêt du registre des titres dons et legs conservé sous la cote H dépôt 3 (B 1*) : tenu sur vélin, il compte 46 feuillets dont 14 écrits, richement décoré d'enluminures représentant des scènes de la vie du Christ (la fuite en Égypte, la montée du Golgotha, la Passion, la descente de croix). Découpées et collées sur la première page, elles proviennent d'un manuscrit antérieur. Le registre comporte deux gravures. La première (frontispice) représente une descente de croix avec saint Nicodème (l'un des premiers disciples du Christ), saint Joseph

d'Armathie (qui a mis le corps du Christ dans un caveau), Marie-Madeleine, la Madone en Mater Dolorosa, l'apôtre Jean, sainte Véronique (qui a essuyé le visage du Christ avec la voile qu'elle portait). La deuxième (en fin de registre) est une vanité typique du XVII^e s. s'intitulant « *spectulum mortis* » (l'image de la mort).

Pour la partie du fonds postérieure à 1790, beaucoup plus d'éléments ont été conservés. On trouve ce qui concerne la réglementation générale et locale (1791-1871), le personnel (1811-1873), l'administration générale (an IV-1888), la comptabilité générale et particulière (an III-1922), les revenus du jardin de l'hospice (1840-1851), les frais d'hospitalisation des malades (1817-1897), les dotations, dons et legs fait à l'hospice (1808-1899), la vente et le transfert des biens nationaux (an IX-1814), les rentes sur particuliers (1791-1869), la comptabilité de l'économat (1817-1884), les entrées et sorties de malades hospitalisés (an V-1882), les inventaires d'archives hospitalières tenus de 1855 à 1878, permettant de connaître l'état des pièces conservées à cette époque pour les périodes antérieures et postérieures à 1790. Enfin demeurent quelques pièces isolées (XIX^e s.) ne rentrant dans aucune autres séries du cadre de classement.

3.2 Evaluation, tris et éliminations :

Aucune élimination de documents n'a été faite.

3.3 Accroissements :

Il ne semble pas rester de documents antérieurs au XX^e s. à l'hôpital de Loches.

3.4 Mode de classement :

Il existe un cadre de classement réglementaire des archives hospitalières depuis 1854 (séries A à H) pour le classement des archives antérieures à 1790. Un second règlement a été élaboré en 1968 (séries J à Z) pour celles postérieures à 1790.

4. — Zone des conditions d'accès et d'utilisation

4.1 Conditions d'accès :

Les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques.

4.2 Conditions de reproduction :

La reproduction est libre pour les documents communicables sous réserve du respect du règlement de la salle de lecture.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages suivis de références sont conservés dans
la bibliothèque des Archives départementales d'Indre-et-Loire

Ouvrages généraux

- « Les archives hospitalières : notre enquête et témoignages d'experts », dans *Archiv*, n° spécial 22, janvier 2004, 52 p. 4° Bh 1413
- BLOCK (M.), *Dictionnaire de l'administration française*, t. 1-2, Paris-Nancy : Berger-Levrault, 1856, 2715 p. 8° 2302
- BORSA (S.), MICHEL (C.-R.), *La vie quotidienne des hôpitaux en France au XIX^e siècle*, Paris : Hachette, 1985, 247 p.
- Bulletin de la Société française d'histoire des hôpitaux*. 688 PERU
- CABAL (M.), *Hôpitaux. Corps et âmes*, Paris, Rempart : Desclée de Brouwer, 2001, 168 p.
- GUT (C.), HILDESHEIMER (F.), *L'assistance hospitalière en France*, Paris : Publisud, 1992, 135 p. 8° 1662
- IMBERT (J.), *Les hôpitaux en France*, Paris : P.U.F., coll. « Que sais-je ? », n° 795, 1958, 5^e éd., 127 p.
- IMBERT (J.), *Histoire des hôpitaux en France*, Toulouse : Privat, 1982, 560 p.
- IMBERT (J.), *Le droit hospitalier de l'Ancien Régime*, Paris : P.U.F., 1993, 307 p. 8° 1687
- LALOUETTE (J.), *L'hôpital entre religions et laïcité du Moyen-âge à nos jours*, Paris : Letouzey et Ané, 1 vol., 2006, 303 p. 8° 3630
- LE CLECH (S.), *Les établissements hospitaliers en France du Moyen-âge au XIX^e s. Espace, objets et populations*, Dijon : E.U.D., 2010, 1 vol., 399 p. 8° 3981
- LEONARD (J.), *La France médicale au XIX^e siècle*, Paris : Gallimard, coll. « Archives », n° 73, 1978, 287 p.
- LEONARD (J.), *Archives du corps, la santé au XIX^e siècle*, Rennes : Ouest-France, 1986, 332 p.
- LEONARD (J.), *Médecins, malades et société dans la France du XIX^e siècle*, Paris : Sciences en situation, 1992, 287 p.

- LOUTCHISKY (I.), *Propriété paysanne et vente des biens nationaux pendant la Révolution française*, Paris : édition du C.T.H.S, 1999, 368 p. 8° 2887
- POISAT (J.), *Les hôpitaux français et leur patrimoine*, Charlieu : Musées de Charlieu, 1993, 138 p. 4° 753
- ROCHAIX (M.), *Les questions hospitalières de la fin de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris : Berger-Levrault, 1996, 497 p.
- TOUATI (F.-O.), *Maladie et société au Moyen-âge, la lèpre, les lépreux et les léproseries dans la province ecclésiastique de Sens jusqu'au milieu du XIV^e s.* : édition de Bœck, 1998, 866 p.
- TOUATI (F.-O.) (dir.), *Archéologie et Architecture Hospitalières de l'Antiquité tardive à l'aube des temps modernes*, Paris : La boutique de l'histoire, 2004, 440 p.

Indre-et-Loire

- CARRE DE BUSSEROLLE (J.-X.), *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, Mayenne : Imprimerie de la Manutention, 1988, réimpression, 532 p. 8° 2657
- COUDERC (J.-M.) (dir.), *Dictionnaire des communes de Touraine*, Chambray-lès-Tours : C.L.D., 1985, 967 p. 4° 1163
- GORRY (J.-M.), *Paroisses et communes de France, Indre-et-Loire*, Paris : C.N.R.S., 1985, 480 p. 8° 2649
- GUERY-BOUSEZ (I.), *Pharmacies hospitalières du Val-de-Loire*, Cahors : Imprimerie A. Coueslant, 1957, 155 p. 8° 1001
- MERCIER (F.), *Patrimoine hospitalier d'Indre-et-Loire*, Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire et Union hospitalière du Centre, 1994, 32 p. 8° Bh 1757
- MERCIER (R.), *Histoire de la médecine en Touraine*, Tours : Arrault et Cie, 1936, 57 p. 8° 1114
- MERCIER (R.), *Le monde médical de Touraine sous la Révolution*, Tours : Arrault et Cie, 1936, 400 p. 8° 887

Loches

- BERNARD (J.), « Itinéraire de Loches à Beaulieu » in *Bulletin des Amis du Pays Lochois*, n° 8, 1992, p. 15-52. 853 PERU 003
- BERNARD (J.), « Un homme de foi et de charité ou l'étonnante destinée de M. Bouray (ou Bourray) », in *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, Tours, t. XLVIII, 1993, p. 957-972..... 1158 PERC 0048
- BLOND (S.), *Visiter Loches*, Tours : U.F.R., édition sud-ouest, 2009, 1 vol., 31 p. ... 4° Bh B 389

- BLOND (S.), *Recherches et considérations sur la population de Loches au XVIII^e s. Essai de démographie historique urbaine (1715-1792)*, mémoire de maîtrise d'histoire moderne, Tours : U.F.R., 2001, 3 t., 812 p. 3 F 370/1-3
- BLOND (S.), *Inventaire sommaire des archives anciennes de l'hôpital de Loches*, 2004, 90 p. 3 F 530
- BRAIS (B.), *Loches au fil de l'histoire*, éditions PB&CO, 2010, 95 p. 8° 3880
- GIRARD (I.), *Les bourgeois de Loches dans la seconde moitié du XVIII^e s.*, mémoire de maîtrise d'histoire moderne, Tours : U.F.R., 2000, 278 p. 3 F 353
- « Grande et petite histoire de Loches, Beaulieu et alentour, monographie des villes et villages de France » dans *Les Amis du pays Lochois : édition du Livre d'histoire*, 1997, 310 p. 8° 2096
- HAT (A.), *Histoire de la ville de Loches, 2^e arrondissement du département d'Indre-et-Loire*, Tours : Mazereau, s.d. 8° B 902
- JOLLET (U.), *Loches en Touraine, ville de pierre et de cœur*, Saint-Cyr-sur Loire, 2002, 127 p. 8° B 284
- LANGLOIS (J.), *L'élite urbaine de Loches au XV^e s.*, master 1 d'histoire médiévale, Tours : U.F.R., 2009, 112 p. 3 F 548
- Loches au XVI^e s : aspects de la vie intellectuelle, artistique et sociale : Actes du colloque organisé par les Amis du pays Lochois et le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance : U.F.R.*, 274 p. 8° B 10
- Loches et Beaulieu, gravures et plans anciens*, 1994, 20 p. 4° B h 1078
- MENARD (O.), *Loches et son canton*, Joué-lès-Tours : édition Alan Sutton, 2005, 128 p. 8° 2023
- PICARD (J.), *La ville de Loches de 1789 à 1815*, feuillet. 2100 PERU
- SCHUMACHER (A.), *Loches au début du XVI^e s. à travers les comptes de la ville. 1488-1546*, mémoire de maîtrise, Tours : U.F.R., 1982 4 Mi 48



Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 3 (B 1*) :

« Papier des titres, dons et legs de l'hôtel-Dieu de Loches, 1618 » (détail).

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

La plupart des sources complémentaires figurent ci-dessous à titre d'orientation générale vers les documents produits par d'autres institutions. La consultation des inventaires et répertoires consacrés à ces fonds sera nécessaire pour chaque étude thématique particulière.

I — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

Série A : Actes du pouvoir souverain

- A 4 Déclarations, édits, lettres patentes et arrêts du Conseil d'État du roi Louis XVI portant qu'à l'avenir les villes, corps, communautés, hôpitaux et provinces ne seront autorisés à faire des emprunts qu'en destinant un fonds annuel au remboursement des capitaux, 1775-1784.
- A 5 Édits, déclarations, lettres patentes et arrêts du Conseil d'État du roi Louis XVI concernant les formalités à observer pour les constructions et reconstructions des bâtiments appartenant aux gens de mainmorte, hôpitaux, maisons et écoles de charité, 1785-1787.

Série B : Cours et juridictions

Sous-série 6 B : Bailliage de Loches

Notamment :

- 6 B 357 Maladrerie de Loches : documents relatifs à la vente par le curé de Saint- Laurent de Beaulieu d'un demi arpent de prés de la Maladrerie de Loches à M. Pierre Hainque, 1750-1760.

Série C : Administrations provinciales

Intendance de Tours : mendicité et assistance publique

- C 305 Mémoires et renseignements concernant les hôpitaux de la généralité de Tours. - Observations générales sur les renseignements envoyés par les administrateurs des hôpitaux, hôtels-Dieu et maisons de charité, 1691-1786.

Insinuations

- C 856 Bureau de Loches.- Dons de deux borderies, paroisse de Mondion

(Poitou) et d'une rente de 200 livres fait par sœur Gabrielle, religieuse hospitalière à Loches et don aux religieuses hospitalières de 2000 livres par le seigneur de La Roche-Bertault, paroisse de Ciran, 1741-1755.

Sous-série 2 C. Contrôle des actes.

2 C 1825-1834 Bureau de Loches, 1704-1809.

Série E : Féodalité, communes, familles, notaires

E : Archives des familles, émigrés, archives des corporations

E 740 Fief des Gardes, dépendance à proximité de la maladrerie de Loches, 1447-1763.

Sous-série 3 E : Minutier des notaires

Les minutes des notaires de Loches sont conservées dans les fonds 3 E 26 (études de Ciran, Perrusson et Loches, 1573-XX^e s.) et 3 E 37 (étude de Loches, 1623-XX^e s.).

Sous-série 4 E : Doubles des registres paroissiaux et d'état civil

Loches

4 E 132/1 Hôtel-Dieu, 1737-1792.

4 E 132/2-58 Registres paroissiaux de la paroisse Saint-Ours et état civil de la commune, 1674-1940.

Sous-série E dépôt : Archives communales déposées

E dépôt 132 : Loches

Série GG : État civil - Cultes - Instruction publique - Assistance publique

GG 49 Sépultures hôtel-Dieu, 1737-1791.

GG 60 Assistance, hôpital du Sanitas : mémoire du bois, baumes et autres denrées fournies ; administration de la petite charité et travaux des pauvres, 1636-1738.

Série Q : Assistance et prévoyance

Q 1 Bureau de bienfaisance : instructions, états nominatifs des indigents, an II-an III.

Q 2 Hôtel-Dieu : comptes de l'hôpital et états statistiques des malades, an III.

Q 3 Hospice civil : extraits de délibérations, correspondance, 1819-1928.

Q 4 Bal au profit des pauvres, souscription : liste des signataires, 1829-1830.

Série F : Travaux d'érudition, mémoires et thèses

Sous-série 8 F. Fonds GRANDMAISON

8 F 83 Notes relatives aux hôpitaux et maladreries, écoles.

Série G : Clergé séculier

G 295-310 Collégiale de Loches, 1278-1790.

G 858-862 Loches : églises paroissiales, cures, et fabriques, 1527-1790.

Série H : Clergé régulier

H 738 Maladrerie Saint-Jacques du prieuré Saint-Ours de Loches : documents relatifs à deux baux de l'herbe poussant sur un lopin de prés du chanoine du chapitre de Loches à M. Louis Cochet, 1738-1789.

H 895 Journal des recettes et des dépenses de l'hôtel-Dieu de Loches, depuis le dernier compte, arrêté le 6 juillet 1787, 1778-an II.

Série J : Archives privées

Sous-série 1 J : Pièces isolées et petits fonds

1 J 1393/1 Une pièce sur parchemin sur les avantages donnés aux pauvres lors de la réunion des biens des maladreries de Saint-Jacques, Beaulieu et autres lieux hospitaliers proches, pour donner à l'hôtel-Dieu de Loches, 1698.

Série L : Documents relatifs aux administrations de département, de district et de canton

L : Fonds du département

L 536 à 542 Décès des militaires aux armées.- Extraits des actes de décès des registres d'état civil des communes et des hôpitaux militaires, classés par ordre chronologique et alphabétique. Envoi du ministère de la guerre en 1898, an I-an VIII.

Série M : Administration générale et économie

Sous-série 6 M : Population, affaires économiques, statistiques (cotation provisoire)

- 6 M 1401-1405 Statistiques des hôpitaux et hospices des arrondissements de Chinon, Loches et Tours : tableaux A (mouvement des hôpitaux), B (mouvement des hospices), C (situation financière). Renseignements sur le mouvement de la population, les indigents secourus, les vieillards infirmes et incurables, le mouvement des malades, des guérisons et décès, la durée moyenne du séjour, le prix de la journée, le mouvement des enfants assistés et du personnel : état récapitulatif départemental, 1853-1927.
- 6 M 1407-1417 Etablissements et bureaux de bienfaisance des arrondissements de Chinon, Loches et Tours, modèle 7 : statistique départementale des salles d'asile, ouvroirs, sociétés de charité maternelle, crèches et dépôts de mendicité, 1853-1940.

Série P : Finances, cadastre, postes

Sous-série 3 P : Cadastre et remembrement

3 P 3 : Matrices cadastrales

- 3 P 3/1375-1392 Loches, 1828-1921.

Série Q : Domaines, enregistrement, hypothèques

Sous-série 1 Q : Biens nationaux

- 1 Q 170 Créanciers de la nation : correspondance (1791-1792), amortissement des rentes dues à l'État et à la ville de Loches (1791-an II), liquidation des dettes et créances sur les biens nationaux, et réparation au prix des fermes entre les nouveaux acquéreurs (1792-an III), état sommaire des soumissions faites en exécution de la loi du 12 prairial an III (an III).
- 1 Q 172 Biens de 1^{ère} origine : comptes des recettes et dépenses des communautés religieuses pour l'année 1790, Bénédictins de Beaulieu, Bénédictins de Villeloin, Ursulines de Loches, Viantaises de Beaulieu, états des revenus et des dettes actives des communautés religieuses, inventaires du cheptel, tableaux des baux à ferme en cours, 1790-1791.

Série V : Cultes

Sous-série 6 V : Clergé catholique régulier

- 6 V 54 Congrégation de Sainte-Philomène, protestations suite au vote du conseil municipal de Loches pour le retrait de deux religieuses infirmières : article du journal de Loches, correspondance (1902) ;

instruction des demandes d'autorisation pour les écoles de filles situées à Assay, Boussay, Chaumussay et Loches ; avis ministériel, procès-verbaux de notification, procès-verbal de contravention à la loi du 1^{er} juillet 1901, délibérations de conseils municipaux, relevés des immeubles occupés par la congrégation, correspondance (1903-1906) ; enquête concernant la situation de régularisation de la congrégation : notice de renseignements (1924).

Série X : Assistance et prévoyance sociale

1 X : Administration hospitalière (cotation provisoire)

- | | |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 X 72 | Détenus malades hospitalisés à Tours, Loches et Chinon, frais de séjour pour l'année 1869 : état financier et explicatif, 1870. |
| 1 X 587 | Inspections générales des hospices de Ligueil, Loches et Preuilly-sur-Claise, observation du sous-préfet au préfet : correspondance, 1912. |
| 1 X 669-673 | Hospice et bureau de bienfaisance de Loches, XIX ^e s. |
| 1 X 674-863 | Hospice de Loches, XIX ^e -XX ^e s. |
| | 674 Fondation.- Etablissements de bienfaisance de Loches et de Beaulieu, création : arrêtés préfectoraux et du conseil de préfecture, procès-verbaux des délibérations de la commission administrative et des conseils municipaux de Beaulieu et de Loches, correspondance. |
| | 675-681 Administration générale.- Commission administrative, réglementation et organisation, personnel laïc et religieux. |
| | 684-825 Fonctionnement général.- Enquêtes et inspections, documentation, comptabilité générale, population. |
| | 826-859 Patrimoine foncier et rentes. |
| | 880-863 Travaux et équipement. |

Série Fi : Documents figurés entrés par voie extraordinaire

Sous-série 52 Fi : Fonds Vagnini

- | | |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Hôpital militaire aménagé à l'école normale (collège) de Loches (1914-1918), 73 références. |
| 52 Fi 0001/0055 | Blessés de guerre, remises de décorations, hôpital, salle de soins, salle d'opérations, dortoirs, laboratoires, mariage d'une infirmière bénévole. |
| 52 Fi 0304/0323 | Blessés de guerre, remise de décorations, blessé dans une salle d'opération, opération d'un blessé, groupe d'infirmières de la Croix Rouge, dortoirs et convalescents, hôpital, groupes de militaires. |

Plans

IV/31. Loches

- IV/31.1.4 Plan de promenade de Loches et des jardins de l'hospice, (échelle en mètres), s.d.

Série Mi : Microfilms

- 1 Mi 8 État de la généralité de Touraine : élections de Tours, Loches, Chinon, Baugé, Saumur, Richelieu, Loudun, 1689 (Paris, Bibl. Mazarine, ns. 3413). Complet pour la généralité de Tours – 9, 30 mètres – Nég. – s. d.
- 4 Mi 48 SCHUMACHER (A.), *Loches au début du XVI^e s. à travers les comptes de la ville. 1488-1546*, mémoire de maîtrise, Tours, U.F.R., 1982.

II — ARCHIVES DIOCESAINES D'INDRE-ET-LOIRE

Hospice civil de Loches, XVIII^e s.- XX^e s.

- B 2204 Correspondance, 1806-1889.
- B 2205 Correspondance, mémoires, XVIII^e s.-XIX^e s. ; concerne aussi l'hospice de Tours, XIX^e s. ; enquête sur la santé dans le diocèse, vers 1980.

III — ARCHIVES NATIONALES, site de Paris

Série A : Collections originales de lois et de décrets

On y trouvera les lois et décrets relatifs aux hôpitaux et à l'assistance.

Série F : Administration générale

Sous-série F¹⁵ : Hospices et secours

- F¹⁵ 172 Hospices.- Biens, transactions, concessions, ventes, acquisitions, charges (an VIII-1813) : Hérault à Indre-et-Loire.
- F¹⁵ 196^B Renouvellement des administrations des divers établissements de charité (1807-1811) : Gard à Jura.
- F¹⁵ 210 Hospices.- Personnel (1823-1832) : Hérault à Loire-Inférieure.
- F¹⁵ 227 Hospices.- Fondations, situation générale (1697-1792) : Indre-et-Loire à Haute-Marne.

- F¹⁵ 448 Hospices.- Biens et revenus (1814-1818) : Indre-et-Loire.
- F¹⁵ 3705 Enquête sur la situation des hôpitaux et hospices des départements ; questionnaires et rapports (1864) : Indre-et-Loire.
- F¹⁵ 3852 Hospices.- Comptabilité (1843-1872) : Indre-et-Loire.

Sous-série F²⁰ : Statistiques

F²⁰ 282 Statistique hospitalière : Indre-et-Loire.

F²⁰ 282¹⁸ 1860

F²⁰ 282²⁷ 1861

Série M : Ordres militaires et hospitaliers, universités et collèges, titres nobiliaires, mélanges

- M 681 Généralité de Tours : états des revenus et charges des villes et hôpitaux dressés en exécution de la déclaration du 11 février 1764.

Série V : Institutions et personnels administratifs judiciaires

Sous-série V⁶ : Conseil privé

- V⁶ 1165-1168 Minutes d'arrêts concernant les hôtels-Dieu rendus par le Conseil, en exécution des édits de 1693, ordonnant l'union aux hôpitaux des maladreries des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, 1695-1703.



Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 3 (B 1*) :

« Papier des titres, dons et legs de l'hôtel-Dieu de Loches, 1618 » (détail).

PLAN DE CLASSEMENT

ARCHIVES ANTERIEURES A 1790

Actes de fondation de l'établissement (1698, 1705)	H dépôt 3	(A 1)
Titres de propriété (1462-1794)	H dépôt 3	(B 1 – 36)
Administration de l'établissement (1701-[1787])	H dépôt 3	(E 1 – 9)
Papiers ne rentrant dans aucune autre série (1770-an V)	H dépôt 3	(H 1 – 2)

ARCHIVES POSTERIEURES A 1790

Réglementation générale et locale (1791-1871)	H dépôt 3	(J 1 – 2)
Personnel (1811-1873)	H dépôt 3	(K 1)
Administration générale (an IV-1888)	H dépôt 3	(L 1 – 5)
Financement (an III-1922).....	H dépôt 3	(M 1 – 28)
<i>Comptabilité générale et particulière (an III-1922)</i>	H dépôt 3	(M 1 – 23)
<i>Frais d'hospitalisation (1817-1897)</i>	H dépôt 3	(M 24 – 28)
Capital, immobilisation (1791-[XX ^e s.])	H dépôt 3	(N 1 – 39)
<i>Dotations, dons et legs (1808-1899)</i>	H dépôt 3	(N 1 – 11)
<i>Propriétés, rentes et revenus (1791-[XX^e s.])</i>	H dépôt 3	(N 12 – 39)
Travaux et matériels (an V-[XX ^e s.])	H dépôt 3	(Ø 1 – 2)
Comptabilité de l'économat (1817-1884)	H dépôt 3	(P 1 – 4)
Population (malades hospitalisés) (an V-1882)	H dépôt 3	(Q 1 – 6)
Archives hospitalières (1855-1878)	H dépôt 3	(U 1 – 3)
Pièces se rapportant au fonds (XIX ^e s.)	H dépôt 3	(Z 1)

REPertoire

ARCHIVES ANTERIEURES A 1790

Actes de fondation de l'établissement

- H dépôt 3 (A 1)** Déclaration du roi portant règlement pour l'administration et gouvernement des hôpitaux, maladreries et léproseries de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare : 2 copies manuscrites. 1698, 1705

Titres de propriété

- H dépôt 3 (B 1*)** « Papier des titres, dons et legs de l'hôtel-Dieu de Loches, 1618¹⁷ » : registre. 1618-1645
- H dépôt 3 (B 2*-3*)** Sommiers des biens-fonds et revenus. 1708-1745
B* 2 1708 – 1722.
B* 3 1732 – 1745.
- H dépôt 3 (B 4)** Etats des rentes, biens et revenus : feuillets. 1764, s.d.
- H dépôt 3 (B 5*)** Rentes constituées dues à la communauté des religieuses de l'hôtel-Dieu : registre¹⁸. 1788-1794
- H dépôt 3 (B 6)** Donation de Marguerite DALLONNEAU, veuve de Jehan ROGER : contrat. 1626
- H dépôt 3 (B 7-36)** Titres des propriétés et des biens rattachés : baux, quittances, titres nouveaux, pièces de procédures, mémoires, notes, testaments, contrats de vente, correspondance, pièces de comptabilité (classement par ordre alphabétique des communes). 1462-1789
B 7 Azay-sur-Indre, 1522-1695.
B 8 Beaulieu-lès-Loches, 1462-1789.
B 9 Betz-le-Château, 1640.
B 10 Bossay-sur-Claise, 1683-1699.
B 11 Boussay, 1658-1670.

17. Tenu sur un registre de vélin de 46 feuillets. On trouve aussi un mandement de l'archevêque de Tours autorisant l'inhumation à proximité de l'hôtel-Dieu (30 juin 1628) et un acte de l'archiprêtre de Loches pour la bénédiction de la chapelle de l'hôtel-Dieu (9 juillet 1628).

18. Tenu tête-bêche, avec un fragment de manuscrit médiéval employé pour couvrir le registre. Celui-ci est ouvert en 1788 et contient sur 5 feuillets le tableau des rentes qui sont dues à la communauté. Au verso du registre est porté l'état des rentes constituées dues à la communauté renouvelé le premier janvier 1790. Ce second état est tenu jusqu'en 1794.

- B 12 Chambon, 1654-1782.
- B 13 Chaumussay, 1566-1787.
- B 14 Chemillé-sur-Indrois, 1608-1779.
- B 15 Chinon, 1611-1787.
- B 16 Ciran, 1632-1692.
- B 17 Descartes¹⁹, 1651-1778.
- B 18 La Guerche, 1600-1777.
- B 19 La Roche-Posay, 1673-1714.
- B 20 Le Petit-Pressigny²⁰, 1652-1749.
- B 21 Loches, 1615-1775.
- B 22 Louans, [1640]-1752.
- B 23 Luzillé²¹, 1680-1787.
- B 24 Manthelan, 1640-1750.
- B 25 Montrésor, 1698-1786.
- B 26 Neuilly-le-Brignon, 1683-1761.
- B 27 Paulmy, 1638-1780.
- B 28 Perrusson, 1731.
- B 29 Preuilly-sur-Claise,[1604-1787].
- B 30 Saint-Flovier, 1584-1774.
- B 31 Saint-Jean-Saint-Germain, 1727-1764.
- B 32 Saint-Michel-du-Bois, 1728-1778.
- B 33 Verneuil-sur-Indre, 1597-1726.
- B 34 Villedomain, 1660-1783.
- B 35 Villeloin-Coulangé, 1572-1730.
- B 36 Yzeures-sur-Creuse, 1656-1781.

Administration de l'établissement

H dépôt 3 (E 1*)	Registre de délibérations ²² .	1701-1737
H dépôt 3 (E 2)	Règlement pour le bureau : projet manuscrit, correspondance.	1706
H dépôt 3 (E 3-7)	Budgets et comptes.	1727-1772
	E 3 Revenus et charges de l'hôtel-Dieu : correspondance, mémoires, ordonnance, états récapitulatifs, 1727-1759 ²³ .	

19. Auparavant La Haye ou La Haye-Descartes.

20. Se compose principalement des titres de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié.

21. A noter : présence du livre de recettes de la Fresche du Baron de Jeanne LESAGE, XVIII^e s.

22. Délibérations tenues du 12 janvier 1701 au 22 février 1737. On trouve deux listes nominatives sur feuilles volantes au folio 71. La première non datée mentionne le nom du notaire royal de Loches, du procureur, des huissiers, des marchands des conseillers du roi. La deuxième, datée de 1719, mentionne les identités des conseillers du roi (lieutenant général de la police, procureur, président en élection et maire, le président de la maréchaussée, le prêtre curé de la paroisse Saint-Ours, les chanoines du chapitre), les officiers du siège royal (juge magistrat et députés), les officiers de l'élection et grenier à sel, les officiers de la maréchaussée, les officiers de la maison de la ville, les officiers des eaux et forêts, les avocats.

- E 4 Compte du revenu de 1754 à 1760, 1762.
- E 5 Relevé de la recette du compte de 1754 à 1760 rendu par M. SAULQUIN, receveur, 1762.
- E 6 Compte des recettes et dépenses de 1763 à 1766 rendu par Antoine LEDET, administrateur et receveur, 1766.
- E 7 Compte des recettes et dépenses de 1766 à 1772 rendu par François LESLEU, receveur, 1772.
- H dépôt 3 (E 8)** Économat.- Tableau de la dépense ordinaire de l'hôtel-Dieu : cahier ([1777-1786]). Compte des journées des pauvres et des coûts des fournitures : feuillet ([1787]). [1777-1787]
- H dépôt 3 (E 9)** Bâtiments.- Construction d'un lavoir, adjudication des travaux : extrait des registres de délibérations des administrateurs (1728). Construction d'un corps de bâtiment pour l'usage des pauvres, permission pour les dames hospitalières : extrait des registres de délibérations des administrateurs (1757). Hôtel-Dieu : plan au lavis du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage avec mentions des affectations des différentes pièces, 45 x 60 cm, (XVIII^e s.). 1728-XVIII^e s.
- Papiers ne rentrant dans aucune autre série**
- H dépôt 3 (H 1*)** Registre de comptes des revenus de la Petite Charité de Loches²⁴. 1770-an II
- H dépôt 3 (H 2*)** Registre de délibérations du bureau général de la Charité de Loches²⁵. 1785-an V

23. A noter, 4 mémoires relatifs à l'histoire de l'hôtel-Dieu de Loches du début du XVII^e s. au début du XVIII^e s.

24. Les charités sont des organismes gérés par des ordres religieux et dépendent des hôtels-Dieu. Ils ont pour fonction de distribuer des vivres aux plus nécessiteux. Ce premier registre de 80 feuillets est tenu par Gilles BOISTARD, conseiller du roi, qui est un des administrateurs de la petite charité. Ce registre sert de sommier pour les recettes des rentes fermes, charités et autres revenus de la petite charité. Les sujets des délibérations portent sur des remboursements de rentes auprès de particuliers et de créations de nouvelles rentes. A partir du folio 48 (1786), cette institution change de nom : la Petite Charité devient la Charité.

25. Ce second registre est tenu par Pierre Suzor, curé de la ville de Loches, qui est un des administrateurs de la Charité. Ses 203 feuillets servent à inscrire les délibérations des administrateurs, qui portent fréquemment sur la distribution du pain aux pauvres de l'hospice.

ARCHIVES POSTERIEURES A 1790

Réglementation générale et locale

- H dépôt 3 (J 1)** Fonctionnement et organisation générale des hôpitaux : recueil des actes administratifs, décrets, arrêtés, circulaires et lois imprimés ou manuscrits. 1791-1871
- H dépôt 3 (J 2)** Hospice de Loches : projets de règlement pour le service intérieur, arrêté préfectoral, extrait de délibérations de la commission administrative, notes manuscrites. 1837-1843

Personnel

- H dépôt 3 (K 1)** Nomination, démission et fixation des traitements du personnel : arrêté préfectoral, ordonnance royale, correspondance. 1811-1873

Administration générale

- H dépôt 3 (L 1)** Installation, renouvellement et nomination des membres : correspondance, extraits de délibérations de la commission administrative, notes manuscrites, tableaux récapitulatifs, ordres de service. 1812-1878
- H dépôt 3 (L 2)** Commission administrative : extraits de registres de délibérations, notes manuscrites, correspondance. an VI-1878
- H dépôt 3 (L 3)** Correspondance générale et particulière des maires de Loches, membres de la commission administrative, receveurs et économes de l'hospice. an IV-1884
- H dépôt 3 (L 4)** Inspections locales des établissements hospitaliers.- Tournée de 1851 : correspondance (1851). Tournées de 1855 et 1856 : correspondance, tableau (1855-1856). Tournée de 1885 : rapport, notes manuscrites, correspondance (1886-1887). 1851-1887
- H dépôt 3 (L 5)** Questionnaire général pré-imprimé du ministère de l'Intérieur, Direction de l'Assistance publique, envoyé aux hôpitaux et hospices : exemplaire rempli par les administrateurs de l'hôpital de Loches²⁶. 1888

26. Comptant 78 pages, le questionnaire est signé par le maire et les membres de la commission administrative le 10 août 1888.

Financement

Comptabilité générale et particulière

- H dépôt 3 (M 1-10)** Budgets, comptes en recettes, reprises et dépenses, comptes moraux, pièces annexes et préparatoires (classement chronologique)²⁷. an III-1896
- M 1 an III – an V.
 - M 2 an VI – an XII.
 - M 3 1806 – 1807.
 - M 4 1808 – 1815.
 - M 5 1816 – 1818.
 - M 6 1819 – 1820.
 - M 7 1821 – 1824.
 - M 8 1825 – 1827.
 - M 9 1829 – 1831.
 - M 10 1834 – 1896²⁸
- H dépôt 3 (M 11*-12*)** Mains courantes des recettes et dépenses : cahiers annuels²⁹. 1827-1836
- M 11* 1827 – 1829.
 - M 12* 1831 – 1836³⁰.
- H dépôt 3 (M 13*)** Journaux généraux des opérations : cahiers annuels³¹. 1828-1835
- H dépôt 3 (M 14-20)** Justificatifs des dépenses : mémoires, mandats, factures, reçus, quittances, procès-verbaux et extraits de délibérations de la commission administrative (classement chronologique)³². an XIII-1922
- M 14 an XIII.
 - M 15 1812 – 1818.
 - M 16 1819.
 - M 17 1820.

27. Les pièces de comptabilité de la plupart des dossiers ont été reliées par année dès l'origine. On ne retrouve pas les mêmes documents chaque année. Les actes annexes et préparatoires accompagnant les budgets annuels sont les récapitulatifs annuels, tableaux trimestriels, états et bordereaux de situation de la caisse et de pièces justificatives, procès-verbaux de vérification et clôture des comptes, mémoires des maladies constatées annuellement, arrêtés, notes manuscrites et correspondance.

28. Seulement des actes isolés. 1834 et 1835 : 2 listes des dépenses et recettes ; 1854 : état du mouvement de la population ; 1858 : tableau du mouvement de la population - malades et employés - entre 1854 et 1857, avec notes manuscrites relatives aux dépenses ; [1887] : tableau manuscrit des maladies traitées à l'hospice de Loches pendant les années 1885, 1886, 1887 - subdivisé en plusieurs colonnes, le tableau dénombre par type de maladies les hommes, les femmes, les enfants des deux sexes, les individus sortis ou morts ; 1896 : état du passif.

29. Ces quelques cahiers n'étaient pas reliés avec les pièces de comptabilité des années précédentes.

30. Les années 1832 et 1835 manquent.

31. Ces quelques cahiers n'étaient pas reliés avec les pièces de comptabilité des années précédentes. L'année 1834 manque.

32. Certaines liasses ont été reliées au XIX^e s. Il subsiste, selon les années, plus ou moins de pièces.

M 18 1821.
 M 19 1822 – 1853.
 M 20 1854 – 1922.

H dépôt 3 (M 21*) Revenus du jardin de l'hospice : carnet de comptes. 1840-1851

H dépôt 3 (M 22) Remboursement des frais dus par l'hospice à M. MASCAREL, ancien avoué de l'établissement : quittances, notes manuscrites, correspondance, mémoire, pétition, extrait de délibérations de la commission administrative. 1853-1861

H dépôt 3 (M 23*) Entrée et sortie des pièces comptables du bureau de l'hospice : carnet d'enregistrement³³. 1830-1850

Frais d'hospitalisation

H dépôt 3 (M 24-25) Malades militaires : correspondance, certificats, billets d'entrée et sortie, relevés, bordereaux et états récapitulatifs (classement chronologique). 1817-1890

M 24 1817 – 1858.
 M 25 1859 – 1890.

H dépôt 3 (M 26-27) Malades, vieillards, infirmes et incurables : correspondance, notes manuscrites, certificats, états nominatifs, quittances et pièces comptables, billets d'entrée et sortie (classement chronologique). 1828-1897

M 26 1828 – 1873.
 M 27 1874 – 1897.

H dépôt 3 (M 28) Détenus malades et aliénés : ordres de transfert, correspondance, notes manuscrites, certificats, billets d'entrée et sortie (classement chronologique). 1843-1880

Capital, immobilisation

Dotations, dons et legs

H dépôt 3 (N 1) Tableau nominatif des 10 bienfaiteurs de l'hospice par donation, legs ou testament entre 1810 et 1846 : feuillet. [XIX^e s.]

33. Utilisé à cet effet de 1847 à 1850, il compte également des dénombrements de journées de traitement des malades pensionnés. Réutilisé tête-bêche, ce carnet a auparavant servi de « journal de recettes sur les rentes et fermages dus à l'hospice général de Tours dans l'arrondissement de Loches » pour les années 1830-1833.

- H dépôt 3 (N 2-11)** Administration des dotations, des dons et des legs : dossiers nominatifs (classement par ordre alphabétique des donateurs et des légataires)³⁴. 1808-1899
- N 2 BEAL, Silvine Anne (veuve VIUO), 1887-1889.
 - N 3 BERTHAULT, Aimée Anne, 1885-1888.
 - N 4 BOYER, Laëtitia Hortense Athénaïse (marquise de LA GRANGE), 1859-1893.
 - N 5 COCHARD, Charlotte Louise Elisabeth (veuve MAHIET DE LA CHESNAYE), 1877-1886.
 - N 6 HESNAULT, Joséphine Marthe, 1858-1862.
 - N 7 LAVAU, Urbain Claude, 1808-1833.
 - N 8 NOGEREE, Auguste de, 1861-1862.
 - N 9 PASQUIER-FOUCHE, 1888-1889.
 - N 10 PORTENEUVE, Marie Blanche Alida (épouse BARBOT), 1896-1899.
 - N 11 POURNIN, Adelphe André, 1856-1873.

Propriétés, rentes et revenus

- H dépôt 3 (N 12*-26)** Sommiers et inventaires. an V-[XX^e s.]
- N 12* Registre sommier des rentes et biens de l'hospice civil, an V-[1810].
 - N 13*-17* Registres sommiers des rentes nationales, an X-1817³⁵.
 - N 13* Volume 1 (an X-1817).
 - N 14* Volume 2 (an X-1817).
 - N 15* Volume 3 (an XI-1817).
 - N 16* Volume 4 (an XII-1817).
 - N 17* Volume 5 (1806-1817).
 - N 18* Sommier de relevé des rentes, [1809]³⁶.
 - N 19 « Etat contenant les folios du grand sommier des rentes, loyers et fermages, la date des titres et inscription et celle de leur rénovation » : cahier, [1819].
 - N 20 « État sommaire des titres de rente ayant plus de 30 ans de date » : cahier, [1819].

34. Les dossiers comprennent pièces de réglementation, correspondance, décrets, quittances, extraits et expéditions d'actes notariés, extraits de délibérations de la commission administrative de l'hospice, arrêtés préfectoraux, notes manuscrites.

35. Les volumes, cotés 1 à 5 sur la tranche au début du XIX^e s., sont munis de tables. Les volumes cotés 2 à 5 sont couverts de fragments de manuscrits liturgiques médiévaux en parchemin.

36. Le sommier débute par la reprise des actes portés sur les 6 sommiers précédents.

- N 21*-22* Inventaire des titres de rentes de l'hospice, [1839]³⁷.
 N 21* Original ([1839]).
 N 22* Copie ([1839]).
- N 23 « État des propriétés foncières, rentes et créances appartenant à l'hospice de Loches » : cahier, 1841.
- N 24 « Relevé des titres de rentes et revenus inscrits au sommier du receveur de l'hospice de Loches » : cahier, notes de compte, 1855.
- N 25 Relevé des titres de rentes en argent et en nature, [1866].
- N 26 Titres de rentes : fragments d'inventaire et notes préparatoires, [XX^e s.].

H dépôt 3 (N 27-32) Vente et transfert des biens nationaux. an IX-1814

- N 27 Rentes nationales accordées à l'hospice de Loches : états, correspondance, arrêtés préfectoraux, an IX-an XII.
- N 28 Compulsoires faits dans les bureaux des receveurs des domaines de La Haye, Loches, Manthelan, Montrésor, an X.
- N 29 Comptes entre l'hospice et les receveurs des domaines : notes, états et tableaux, an XII-an XIII.
- N 30 Transfert général de 1806 : extrait dressé par le directeur de l'Enregistrement et des Domaines à Tours, états des rentes, tableaux, mémoires, correspondance, notes de compte, 1806-1807.
- N 31 Liquidation des rentes et créances dues à la Nation par François JARRY, mandaté par l'hospice et agissant pour la banque JARRY-WITTERHEIM et compagnie : correspondance, notes manuscrites et pièces de comptabilité, an IX-1808.
- N 32 Restitution de rentes aux fabriques : arrêtés préfectoraux, états de titres, correspondance, 1809-1814.

H dépôt 3 (N 33) Rentes sur l'Etat, acquisition par l'hospice : correspondance, extraits de délibérations de la commission administrative. 1840-1860

37. L'inventaire détaille en 260 articles cotés les titres des rentes dues à l'hospice : le nombre et le contenu des pièces de chaque article sont inscrits. En marge gauche apparaît également pour chaque cote le n° des sommiers précédents et en marge droite, celui du nouveau sommier.

- H dépôt 3 (N 34-36)** Rentes sur les particuliers. 1791-1869
- N 34 Titres justificatifs des rentes : bordereaux de créance, correspondance, notes manuscrites, extraits et expéditions d'actes notariés, oppositions, pièces de comptabilité, 1791-1869.
 - N 35 Remboursement des rentes : mainlevées et tableau des inscriptions hypothécaires, correspondance, extraits de délibérations de la commission administrative, arrêtés préfectoraux, pièces justificatives, an IX-1861.
 - N 36 Rente viagère, constitution par Charles CHRETIEN en faveur de l'hospice : contrat notarié, inscription hypothécaire, extrait des registres des arrêtés du préfet, 1859, 1861.
- H dépôt 3 (N 37-39)** Propriétés et biens immeubles. an VIII-1860
- N 37 Location de 3 chambres dans un bâtiment de l'hospice : bail à ferme, an VIII.
 - N 38 Etat des biens-fonds ruraux affermés : tableau, an XII.
 - N 39 Prés dans la prairie de Mauvières, à Loches, et à Perrusson : actes notariés, baux à ferme et d'adjudication de tonture, 1821-1860.

Travaux et matériels

- H dépôt 3 (Ø 1)** Entretien et réparation des bâtiments hospitaliers : procès-verbaux de visite et d'adjudication de travaux, devis estimatifs, correspondance, croquis, plans, notes manuscrites, contrat d'engagement, mémoires. an X-[XX^e s.]
- H dépôt 3 (Ø 2)** Inventaires du mobilier, du matériel et du linge de l'hospice : feuillets et cahiers. an V-1872

Comptabilité de l'économat

- H dépôt 3 (P 1)** Comptes de gestion : carnets et état des restants en magasin, état des dépenses en matières, tableau comparatif des dépenses. 1853-1857
- H dépôt 3 (P 2)** Journal à souche pour les recettes en matières : cahier. 1850

H dépôt 3 (P 3) Mercuriales des grains : extraits et tableaux comparatifs annuels pour les communes de La Haye (1818), Loches (1818), Preuilly (1817-1818) et Sainte-Maure (1817). 1817-1818

H dépôt 3 (P 4) Relevés mensuels des quantités de lait et d'œufs : feuillets de comptes³⁸. 1881-1884

Population (malades hospitalisés)

H dépôt 3 (Q 1) Mouvement de la population : tableau général et liste nominative. 1855, 1858

H dépôt 3 (Q 2) Enfants abandonnés et orphelins de la patrie : extrait de réglementation, arrêtés préfectoraux et extraits de délibérations de la commission administrative, correspondance, tableaux nominatifs, notes manuscrites, extraits d'actes de naissance et de décès. an V-an XIII

H dépôt 3 (Q 3-6) Malades militaires. 1841-1882

Q 3-5 Mouvement des militaires, 1841-1881.

Q 3 Feuilles nominatives et relevés numériques trimestriels, états des mouvements mensuels (1841-1849).

Q 4 Etats mensuels, feuilles nominales trimestrielles, relevés numériques par corps, billets d'entrée et de salle (1880-1881).

Q 5 Certificats de visite et de contre-visite (1860-1861).

Q 6 Convention avec l'autorité militaire : correspondance, circulaires, notes manuscrites, états récapitulatifs et listes des objets laissés par les militaires, 1857-1882.

Archives hospitalières

H dépôt 3 (U 1) Archives antérieures et postérieures à 1790 : feuillets d'inventaires préparatoires et définitifs, correspondance. 1855-1858

H dépôt 3 (U 2) Archives antérieures à 1790 : feuillets d'inventaires préparatoires et définitifs. [1865]

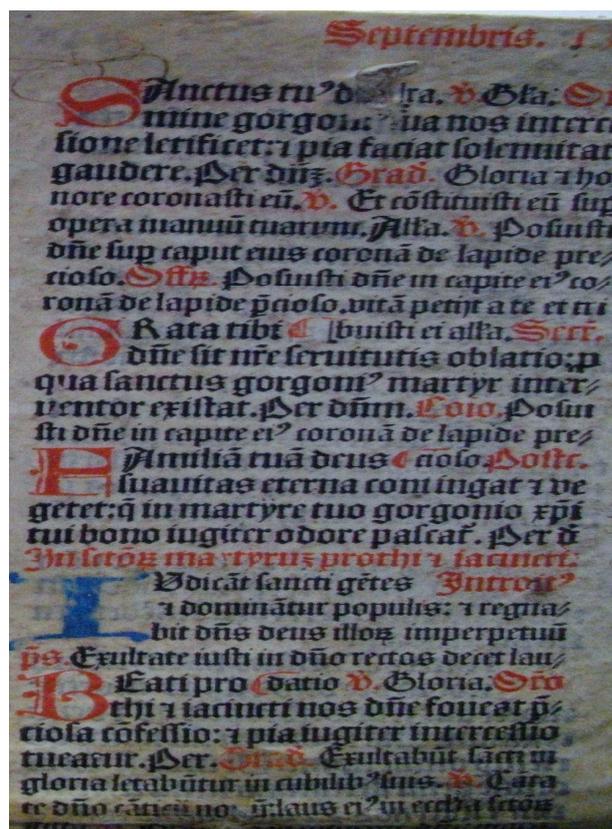
38. L'année 1882 manque.

H dépôt 3 (U 3) Rédaction des inventaires : deux correspondances du préfet d'Indre-et-Loire. 1877-1878

Pièces se rapportant au fonds

H dépôt 3 (Z 1) Actes isolés. XIX^e s.

- Admission en 1775 de Marie Thérèse MIGEON DE LA GAUCHETIERE, veuve de François Marie MARCHANT, sieur des Ligneriers, en qualité de religieuse de chœur à l'hôtel-Dieu de Loches : copie de l'acte de profession (XIX^e s.).
- Fragment de liste nominative (XIX^e s.).
- Titres de propriété d'Alexandre JULIEN : extraits d'actes de partage et d'adjudication, acte de vente (1845-1887).



Archives départementales d'Indre-et-Loire, H dépôt 3 (B 5*) :

détail du sommier des rentes dues à la communauté des religieuses de l'hôtel-Dieu (1788-1794).

A N N E X E S

TABLEAU GEOGRAPHIQUE DES NOMS DE LIEUX

INDRE-ET-LOIRE :

Azay-sur-Indre
Beaulieu-lès-Loches
Betz-le-Château
Bossay-sur-Claise
Boussay
Chambon
Chaumussay
Chemillé-sur-Indrois
Chinon
Ciran
Descartes
La Guerche
La Roche-Posay
Le Petit-Pressigny
Loches
Louans
Luzillé
Manthelan
Montrésor
Neuilly-le-Brignon
Paulmy
Perrusson
Preuilly-sur-Claise
Saint-Flovier
Saint-Jean-Saint-Germain
Saint-Michel-sur-Loire
Sainte-Maure-de-Touraine
Tours
Verneuil-sur-Indre
Villedomain
Villeloin-Coulangé
Yzeures-sur-Creuse

INDEX GENERAL

Cet index groupe, en une liste alphabétique unique, les noms de personnes en capitale romaine, les noms d'institutions en minuscule romaine et les noms géographiques, en minuscule italique contenus dans les analyses. La référence est faite à la cote de l'article ; lorsque le nom est cité en note de bas de page, la lettre "n." suit la cote. Un tableau géographique placé à la page précédente réunit les noms géographiques.

Le plan de classement, à la page 27, constitue en soi un index de recherche.

- Azay-sur-Indre* H dépôt 3 (B 7)
- BARBOT H dépôt 3 (N 10)
- BEAL, Silvine Anne (veuve Viou) H dépôt 3 (N 2)
- Beaulieu-lès-Loches* H dépôt 3 (B 8)
- BERTHAULT, Aimée Anne H dépôt 3 (N 3)
- Betz-le-Château* H dépôt 3 (B 9)
- BOISTARD, Gilles (conseiller du roi) H dépôt 3 (H 1*) n.
- Bossay-sur-Claise* H dépôt 3 (B 10)
- Boussay* H dépôt 3 (B 11)
- BOYER, Laëtitia Hortense Athénaïse (marquise de La Grange) H dépôt 3 (N 4)
- Chambon* H dépôt 3 (B 12)
- Chaumussay* H dépôt 3 (B 13)
- Chemillé-sur-Indrois* H dépôt 3 (B 14)
- Chinon* H dépôt 3 (B 15)
- CHRETIEN, Charles H dépôt 3 (N 36)
- Ciran* H dépôt 3 (B 16)
- COCHARD, Charlotte Louise Elisabeth (veuve Mahiet de La Chesnaye) H dépôt 3 (N 5)
- DALLONNEAU, Margueritte (veuve de Jehan Roger) H dépôt 3 (B 6)
- Descartes* H dépôt 3 (B 17), (N 28), (P 3)
- HESNAULT, Joséphine Marthe H dépôt 3 (N 6)
- JARRY, François H dépôt 3 (N 31)
- JARRY-WITTERHEIM et compagnie (banque) H dépôt 3 (N 31)
- JULIEN, Alexandre H dépôt 3 (Z 1)

- Indre-et-Loire* : préfet H dépôt 3 (U 3)
- LA GRANGE (marquise de), voir Laëtitia Hortense Athénaïse Boyer
- La Guerche* H dépôt 3 (B 18)
- La Haye*, voir Descartes
- La Haye-Descartes*, voir Descartes
- La Roche-Posay* H dépôt 3 (B 19)
- LAVAU, Urbain Claude H dépôt 3 (N 7)
- LEDET, Antoine (administrateur et receveur) H dépôt 3 (E 6)
- Le Petit-Pressigny* H dépôt 3 (B 20)
- chapelle Notre-Dame-de-Piété H dépôt 3 (B 20) n.
- LESAGE, Jeanne H dépôt 3 (B 23) n.
- LESLEU, François (receveur) H dépôt 3 (E 7)
- Loches* H dépôt 3 (B 21), (N 28-39), (P 3)
- archiprêtre H dépôt 3 (B 1*) n.
- arrondissement H dépôt 3 (M 23*) n.
- chapelle de l'hôtel-Dieu H dépôt 3 (B 1*) n.
- curé H dépôt 3 (H 2*) n.
- hôpital H dépôt 3 (L 5)
- hospice H dépôt 3 (J 2), (M 10) n., (N 23-24, 27)
- hôtel-Dieu H dépôt 3 (B 1*, 5), (E 3) n., (Z 1)
- La Charité H dépôt 3 (H 2*)
- La Petite Charité H dépôt 3 (H 1*)
- maires H dépôt 3 (L 3)
- notaire royal H dépôt 3 (E 1*) n.
- paroisse Saint-Ours H dépôt 3 (E 1*) n.
- prairie de Mauvières H dépôt 3 (N 39)
- Louans* H dépôt 3 (B 22)
- Luzillé* H dépôt 3 (B 23)
- fresche du Baron H dépôt 3 (B 23) n.
- MAHIET DE LA CHESNAYE H dépôt 3 (N 5)
- Manthelan* H dépôt 3 (B 24), (N 28)
- MARCHANT, François Marie (sieur des Ligneriers) H dépôt 3 (Z 1)
- MASCAREL, M. (ancien avoué) H dépôt 3 (M 22)
- MIGEON DE LA GAUCHETIERE, Marie Thérèse (veuve de François Marie Marchant)
H dépôt 3 (Z 1)
- ministère de l'Intérieur, Direction de l'Assistance publique H dépôt 3 (L 5)

Montrésor H dépôt 3 (B 25), (N 28)
Neuilly-le-Brignon H dépôt 3 (B 26)
NOGEREE, Auguste de H dépôt 3 (N 8)
ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare H dépôt 3 (A 1)
PASQUIER-FOUCHE H dépôt 3 (N 9)
Paulmy H dépôt 3 (B 27)
Perrusson H dépôt 3 (B 28), (N 39)
PORTENEUVE, Marie Blanche Alida (épouse Barbot) H dépôt 3 (N 10)
POURNIN, Adelphe André H dépôt 3 (N 11)
Preuilly-sur-Claise H dépôt 3 (B 29), (P 3)
ROGER, Jehan H dépôt 3 (B 6)
Saint-Flovier H dépôt 3 (B 30)
Saint-Jean-Saint-Germain H dépôt 3 (B 31)
Saint-Michel-du-Bois, voir *Saint-Michel-sur-Loire*
Saint-Michel-sur-Loire H dépôt 3 (B 32)
Sainte-Maure-de-Touraine H dépôt 3 (P 3)
SAULQUIN (receveur) H dépôt 3 (E 5)
SUZOR, Pierre (curé de la ville de Loches) H dépôt 3 (H 2*) n.
Tours H dépôt 3 (N 30)
 archevêque H dépôt 3 (B 1*) n.
 hospice général H dépôt 3 (M 23*) n.
Verneuil-sur-Indre H dépôt 3 (B 33)
Villedomain H dépôt 3 (B 34)
Villeloin-Coulangé H dépôt 3 (B 35)
VIOU H dépôt 3 (N 2)
Yzeures-sur-Creuse H dépôt 3 (B 36)

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 3
Bibliographie	p. 15
Sources complémentaires	p. 19
Plan de classement	p. 27

REPertoire

ARCHIVES ANTERIEURES A 1790

Actes de fondation de l'établissement (1698,1705)	p. 31
Titres de propriété (1462-1794)	p. 31
Administration de l'établissement (1701-[1787])	p. 32
Papiers ne rentrant dans aucune autre série (1770-an V)	p. 33

ARCHIVES POSTERIEURES A 1790

Réglementation générale et locale (1791-1871)	p. 34
Personnel (1811-1873)	p. 34
Administration générale (an IV-1888)	p. 34
Financement (an III-1922)	p. 35
Capital, immobilisation (1791-[XX ^e s.])	p. 36
Travaux et matériels (an V-[XX ^e s.])	p. 39
Comptabilité de l'économat (1817-1884)	p. 39
Population (malades hospitalisés) (an V-1882)	p. 40
Archives hospitalières (1855-1878)	p. 40
Pièces se rapportant au fonds (XIX ^e s.)	p. 41

ANNEXES

Tableau géographique des noms de lieux	p. 45
Index général	p. 47